

220C4851
FR0011981968-FS1262

6 novembre 2020

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

WORLDLINE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 5 novembre 2020, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (56 rue de Lille, 75007 Paris) a déclaré avoir franchi en hausse, le 4 novembre 2020, le seuil de 5% des droits de vote de la société WORLDLINE et détenir indirectement, par l'intermédiaire des sociétés Bpifrance Participations¹, CNP Assurances² et LBP Prévoyance² qu'elle contrôle, 14 049 666 actions WORLDLINE représentant autant de droits de vote, soit 5,13% du capital et 5,01% des droits de vote de cette société³, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
CDC (à titre direct)	0	0	0	0
Bpifrance Participations ¹	12 192 385	4,45	12 192 385	4,34
CNP Assurances ²	1 829 881	0,67	1 829 881	0,65
LBP Prévoyance ²	27 400	0,01	27 400	0,01
Total CDC	14 049 666	5,13	14 049 666	5,01

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions WORLDLINE sur le marché par Bpifrance Participations.

¹ Contrôlée par Bpifrance SA laquelle est contrôlée conjointement à hauteur de 50% par la Caisse des dépôts et consignations et de 50% par l'EPIC Bpifrance.

² Contrôlée par la Caisse des dépôts et consignations.

³ Sur la base d'un capital composé de 273 788 433 actions représentant 280 657 391 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.